

## **Motion 2746**

### **pour une reprise du projet « Clé de Rive »**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- la nécessité pour les habitants du canton de pouvoir accéder au centre-ville ;
- le refus par les seuls électeurs de la Ville de Genève du projet Clé de Rive ;
- qu'un réaménagement du secteur de Rive impacterait l'ensemble du canton ;
- les nombreux commerces et emplois dans le secteur de Rive ;
- que les usagers des infrastructures ne se limitent pas aux seuls habitants de la Ville de Genève ;
- le besoin de renforcer l'attractivité du commerce situé au centre-ville ;
- l'opportunité avec le projet multimodal Clé de Rive d'embellir un secteur délaissé de la Ville de Genève sans péjorer l'accessibilité aux commerces ;
- que l'objectif du pôle de Clé de Rive est de rendre aux habitants, aux piétons et aux commerces de l'espace ;
- qu'il n'est pas possible d'avoir une zone piétonne sans compenser les places supprimées en surface ;
- le caractère multimodal du pôle de mobilité avec un équipement au potentiel 100% électrique,

invite le Conseil d'Etat

- à travailler conjointement avec la Ville de Genève sur le projet « Clé de Rive » avec son pôle de mobilité multimodale ;
- à veiller à la stricte compensation des places supprimées en surface en vue de réaliser la zone piétonne.